

IBODE : LA COLÈRE GRONDE ET S'AMPLIFIE

Depuis la rentrée les IBODE sont en grève. Certains se sont rapprochés de leurs collègues des Urgences. Les annonces de la ministre de la santé pour ce secteur ont d'ailleurs jeté de l'huile sur le feu d'une situation déjà explosive. Des réorganisations qui étendent les plages d'ouverture des blocs, densifient la charge travail déjà écrasante, interdisent d'exercer sur tous les aspects de sa profession, aux manœuvres dilatoires de certains établissements pour se soustraire aux obligations réglementaires, la situation n'est plus tenable et les IBODE disent massivement STOP !

Les IBODE demandent l'application stricte de leur décret d'exclusivité et la fin des bidouillages et reports décidés autoritairement sous pressions de lobbies. La pratique en bloc opératoire devient de plus en plus complexe et impose, au moins pour la sécurisation des interventions, la reconnaissance réelle de cette spécialisation. La possibilité pour les établissements de recruter des IDE contre engagement de formation est un piège : cela revient à faire dépendre le respect des textes réglementaires à la volonté et l'engagement des établissements de former les nouveaux recrutés, ce qui s'est révélé totalement inefficace.

La CGT demande que tous les nouveaux infirmiers recrutés pour l'activité de chirurgie dans les blocs opératoires soient IBODE, et ce dès 2021, partout et dans tous les secteurs. Elle exige aussi un grand plan national de formation pour accompagner :

- ➔ Les infirmiers diplômés d'Etat déjà en poste au bloc opératoire vers la qualification IBODE par la voie classique ou la VAE (voie qui devra être fermée en 2026)
- ➔ Les derniers IBODE n'ayant pas suivis la formation leur permettant de réaliser les nouveaux actes exclusifs.

Conscients du rôle tenu par les IDE au bloc opératoire, la CGT prône une application raisonnée de cette mise en œuvre d'un plan massif de formation : imposer la formation à un collègue qui est à 2 ans de la retraite n'aurait pas de sens.

Une campagne sous calendrier contraint de rédaction des protocoles cadrant les actes exclusifs doit être imposée aux praticiens. Les IBODE doivent pouvoir exercer leurs prérogatives sans être bridés.

Enfin, la réingénierie de la formation doit être reprise immédiatement avec, à la clé, l'attribution du grade Master au Diplôme d'état d'Infirmier de bloc opératoire.

Il est urgent aussi que la rémunération de ces professionnels hautement qualifiés soit revue à la hausse et corresponde enfin au niveau réel de salaire d'une profession à Bac+5 de la Fonction Publique. Les gouvernements se succèdent, mais la France reste classée avant-dernière de tous les pays de l'OCDE pour la rémunération des infirmiers hospitaliers, ce scandale qui touche une filière très fortement féminisée doit cesser.

Les IBODE de la CGT appellent leurs collègues à se mobiliser fortement à toutes les dates proposées sur ces revendications claires qui seules

permettront d'atteindre les objectifs de la profession. L'ensemble des infirmiers du secteur doivent faire entendre leur voix pour stopper les dérives : les blocs opératoires ne sont pas des ateliers d'usines à production d'actes, nos patients des objets.

Les IBODE de la CGT et la CGT appellent aussi à se mobiliser pour défendre nos établissements de santé et un système de santé axé sur l'intérêt général et non le profit de quelques-uns.

Seul on va vite, ensemble on va loin : rejoignez la CGT, première organisation représentative de la FPH, et contactez le collectif national des infirmiers spécialisés de l'UFMICT CGT (adresse ci-dessous).

MOTIFS DE LA GRÈVE ET REVENDICATIONS :

- ➊ La reprise immédiate de la réingénierie de la formation avec attribution du grade master au Diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire,
- ➋ L'obligation dès 2021 pour tous les secteurs (public, privé lucratif et non-lucratif) de ne recruter que des IBODE pour exercer dans tous les blocs opératoires,
- ➌ La mise en place d'un plan de formation massif dans tous les secteurs (privés et public) pour permettre aux Infirmiers diplômés d'Etat exerçant en bloc opératoire d'acquérir la qualification d'IBODE ainsi qu'aux IBODE qui n'ont pu suivre les heures de formations nécessaires pour pouvoir accomplir les nouveaux actes exclusifs, de le faire. La prise en charge de ces formations et leurs frais induits par tous les employeurs. L'amélioration et l'uniformisation du parcours VAE pour tous les secteurs et dans tous les centres de formation, et l'arrêt de cette voie d'accès en 2026,
- ➍ La création dans la FPH d'un corps complet des infirmier.e.s de bloc opératoire diplômés d'état composé de trois grades incluant l'encadrement,
- ➎ Une véritable reconnaissance salariale indiciaire à Bac+5 et l'attribution d'un régime indemnitaire spécifique reconnaissant la haute technicité pour tous les IBODE,
- ➏ L'application pleine et entière et partout des décret concernant les actes exclusifs des IBODE avec le lancement d'une campagne de rédaction des protocoles avec calendrier contraint,
- ➐ Des effectifs IBODE supplémentaires pour garantir la qualité et la sécurité des interventions, ainsi que l'arrêt des plans de réorganisations et des suppressions de blocs conduisant à intensification du travail pré-opératoire au détriment des autres missions et de la formation.

**MOBILISONS-NOUS LES 15 ET 16 OCTOBRE 2019
AUX CÔTÉS DES AUTRES PROFESSIONS
POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX**

